

BACCALAURÉAT GÉNÉRAL

ÉPREUVE D'ENSEIGNEMENT DE SPÉCIALITÉ

SESSION 2023

Sciences économiques et sociales

JOUR 1

Durée de l'épreuve : **4 heures**

L'usage de la calculatrice et du dictionnaire n'est pas autorisé.

Dès que ce sujet vous est remis, assurez-vous qu'il est complet.

Ce sujet comporte 10 pages numérotées de 1/10 à 10/10.

**Le candidat traite au choix le sujet de dissertation ou le sujet d'épreuve
composée.**

Il indique sur sa copie le sujet choisi.

Dissertation s'appuyant sur un dossier documentaire

Il est demandé au candidat :

- de répondre à la question posée par le sujet ;
- de construire une argumentation à partir d'une problématique qu'il devra élaborer ;
- de mobiliser des connaissances et des informations pertinentes pour traiter le sujet, notamment celles figurant dans le dossier ;
- de rédiger, en utilisant le vocabulaire économique et social spécifique approprié à la question et en organisant le développement sous la forme d'un plan cohérent qui ménage l'équilibre des parties.

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

SUJET

Ce sujet comporte quatre documents.

Les limites écologiques sont-elles le seul défi posé par la croissance économique ?

DOCUMENT 1

Les émissions de gaz à effet de serre dues aux transports ont été multipliées par 2,5 entre 1970 et 2010, faisant passer leur part dans les émissions globales de 18 % à 21 %. Cette augmentation provient essentiellement d'une explosion des déplacements motorisés de personnes et de marchandises, multipliés par trois sur la période, principalement en Asie en lien avec l'élévation du niveau de vie. Les émissions dues aux transports par route ayant crû plus fortement que celles des autres modes, leur part est passée en 40 ans de 60 % à 72 %. Leur croissance n'est approchée que par celle des émissions des transports aériens internationaux (+180 %). Si ces émissions restent environ 10 fois plus faibles que celles des transports routiers, les enjeux n'en sont pas moindres. Car le transport aérien présente, avec le fret routier, l'intensité émissive¹, obtenue en rapportant les émissions à la tonne (ou au passager) transportée et au kilomètre parcouru, la plus élevée, de l'ordre de 1 kg/t/km pour les longs courriers. A l'opposé, le transport maritime, qui assure 80 % des échanges internationaux de marchandises, a une intensité faible, du même ordre que le fret ferroviaire (environ 50 g/t/km). Les émissions du rail sont d'ailleurs les seules qui aient diminué, alors même que l'activité a augmenté, grâce à l'électrification et à l'abandon du charbon.

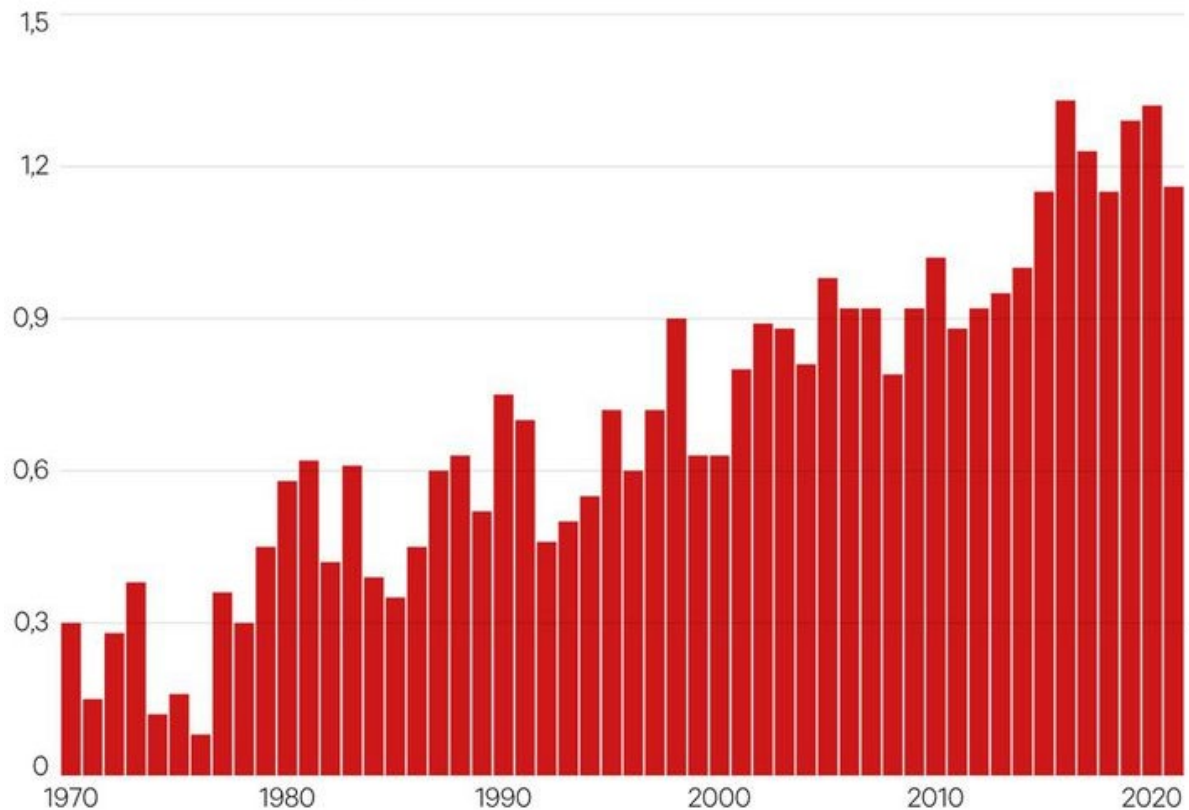
Source : Cecilia BELLORA, « Émissions de gaz à effet de serre dues aux transports », dans Jézabel COUPEY-SOUBEYRAN, *Carnets graphiques, L'économie mondiale dévoile ses courbes*, CEPII, avril 2018.

1 : Le niveau d'émissions par tonne et par kilomètre.

DOCUMENT 2

L'élévation de la température dans le monde (en degrés Celsius) par rapport à la température moyenne observée entre 1851 et 1900.

Par rapport à la moyenne
entre 1851-1900

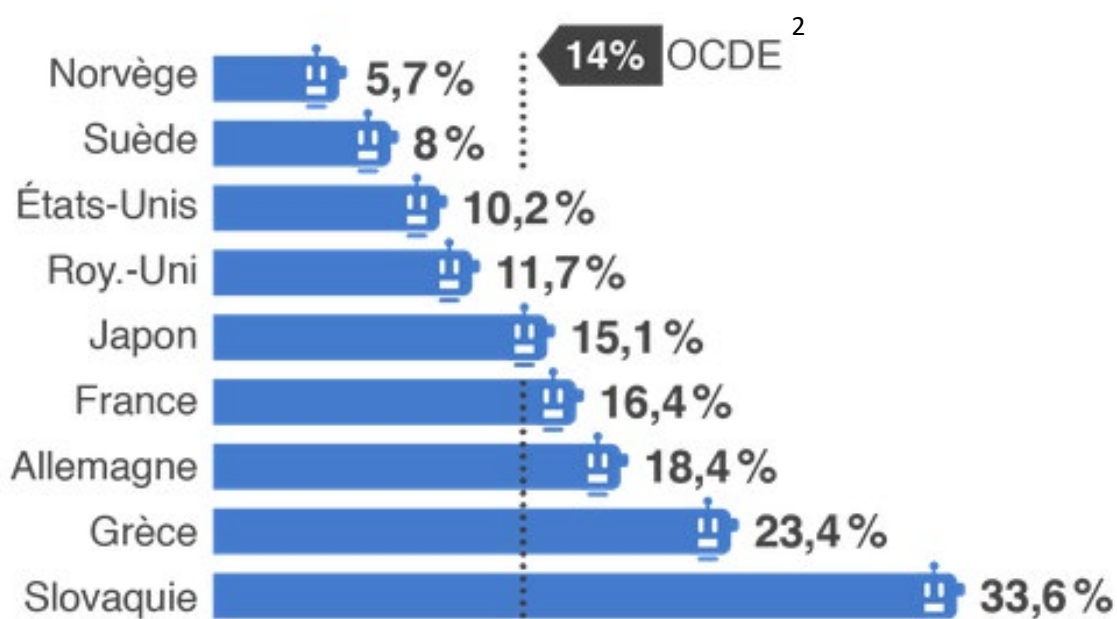


Source : d'après « Environnement : 2021, nouvelle année folle pour le climat », *Les Échos*, 10 janvier 2022.

Lecture : en 1970, la température moyenne dans le monde était supérieure de 0,3 degré par rapport à la moyenne observée entre 1851 et 1900.

DOCUMENT 3

Part des emplois fortement menacés par l'automatisation¹



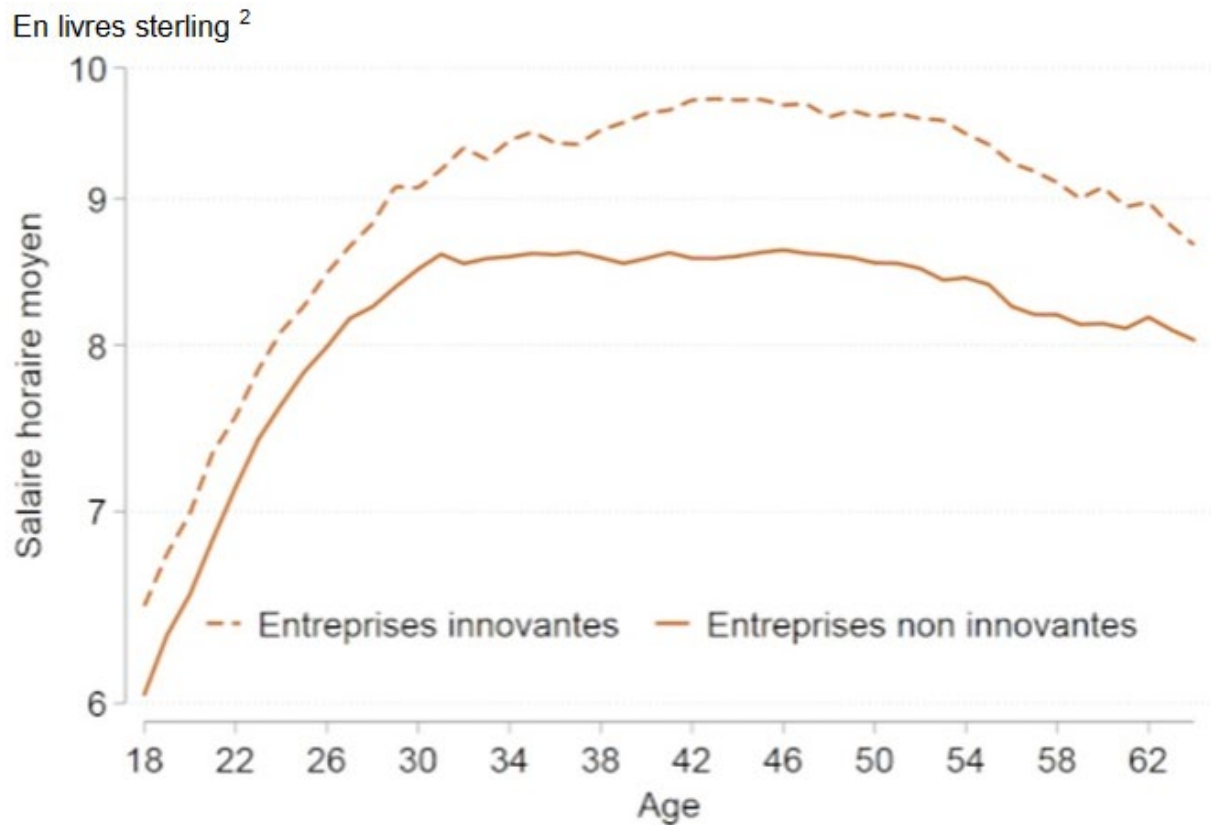
Source : *www.brief.eco*, 26 septembre 2018.

1 : Automatisation : Processus qui remplace le travail humain par des machines.

2 : OCDE : Organisation de Coopération et de Développement Économiques.

DOCUMENT 4

Salaire horaire moyen par âge pour les travailleurs peu qualifiés des entreprises innovantes¹ et non-innovantes au Royaume-Uni sur la période de 2004-2016



Source : d'après Philippe AGHION, Antonin BERGEAUD, Richard BLUNDELL et Rachel GRIFFITH, « Comment l'innovation affecte le salaire des travailleurs peu qualifiés ? », *Bloc-notes Eco*, Billet n°130, Banque de France, 5 septembre 2019.

1 : Une entreprise innovante est une entreprise ayant des dépenses en Recherche et Développement.

2 : Salaire horaire moyen exprimé en livres sterling (monnaie officielle du Royaume-Uni).

Épreuve composée

Cette épreuve comprend trois parties :

Partie 1 - Mobilisation des connaissances : il est demandé au candidat de répondre à la question en faisant appel à ses connaissances acquises dans le cadre du programme.

Partie 2 - Étude d'un document : il est demandé aux candidats de répondre aux questions en mobilisant ses connaissances acquises dans le cadre du programme et en adoptant une démarche méthodologique rigoureuse, de collecte et de traitement de l'information.

Partie 3 - Raisonnement s'appuyant sur un dossier documentaire : il est demandé au candidat de traiter le sujet :

- *en développant un raisonnement ;*
- *en exploitant les documents du dossier ;*
- *en faisant appel à ses connaissances personnelles ;*
- *en composant une introduction, un développement, une conclusion.*

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

Première partie : Mobilisation des connaissances (4 points)

À partir d'un exemple, vous montrerez que l'action publique pour l'environnement articule différentes échelles.

Deuxième partie : Étude d'un document (6 points)

Échanges commerciaux de l'Union Européenne avec ses principaux partenaires (en milliards d'euros)

	Exportations de l'Union Européenne à destination de :			Importations de l'Union Européenne en provenance de :		
	Janvier-Avril 2021	Janvier-Avril 2022	Taux de variation	Janvier-Avril 2021	Janvier-Avril 2022	Taux de variation
Chine	73,8	72,8	-1,4 %	139,6	194,9	39,6 %
Etats-Unis	125,6	157,2	25,2 %	71	103,9	46,3 %
Royaume-Uni	88,3	103,5	17,2 %	42,5	65,8	54,8 %
Russie	27,9	21,4	-23,3 %	42,6	84,0	97,2 %
Norvège	17,6	20,4	15,9 %	18,1	44,4	145,3 %
Turquie	26,4	29,7	12,5 %	24,8	32,2	29,8 %
Japon	19,8	24	21,2 %	20,4	22,0	7,8 %
Corée du Sud	16,8	18	7,1 %	17,9	21,5	20,1 %
Inde	13,5	13,9	3,0 %	14,3	21,5	50,3 %

Source : d'après Eurostat, « Déficit de 32,4 milliards d'euros du commerce international de biens de la zone euro », *Euroindicateurs*, juin 2022.

Questions :

1. À l'aide des données du document, vous comparerez le montant des importations de l'Union Européenne en provenance de la Chine à celles en provenance des États-Unis sur la période janvier-avril 2022. (2 points)
2. À l'aide des données du document et de vos connaissances, vous présenterez les facteurs permettant d'expliquer le commerce entre pays comparables. (4 points)

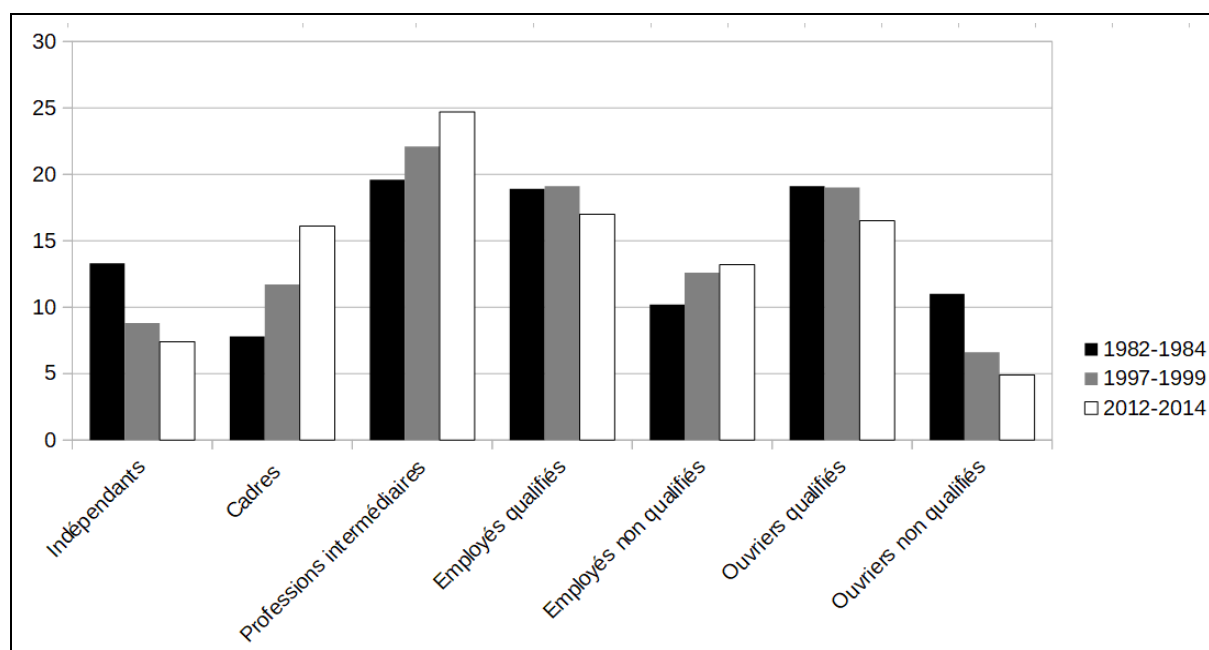
Troisième partie : Raisonnement s'appuyant sur un dossier documentaire (10 points)

Cette partie comporte trois documents.

Sujet : À l'aide de vos connaissances et du dossier documentaire, vous montrerez que, depuis la seconde moitié du XX^e siècle, la structure socioprofessionnelle française a connu des évolutions importantes.

DOCUMENT 1

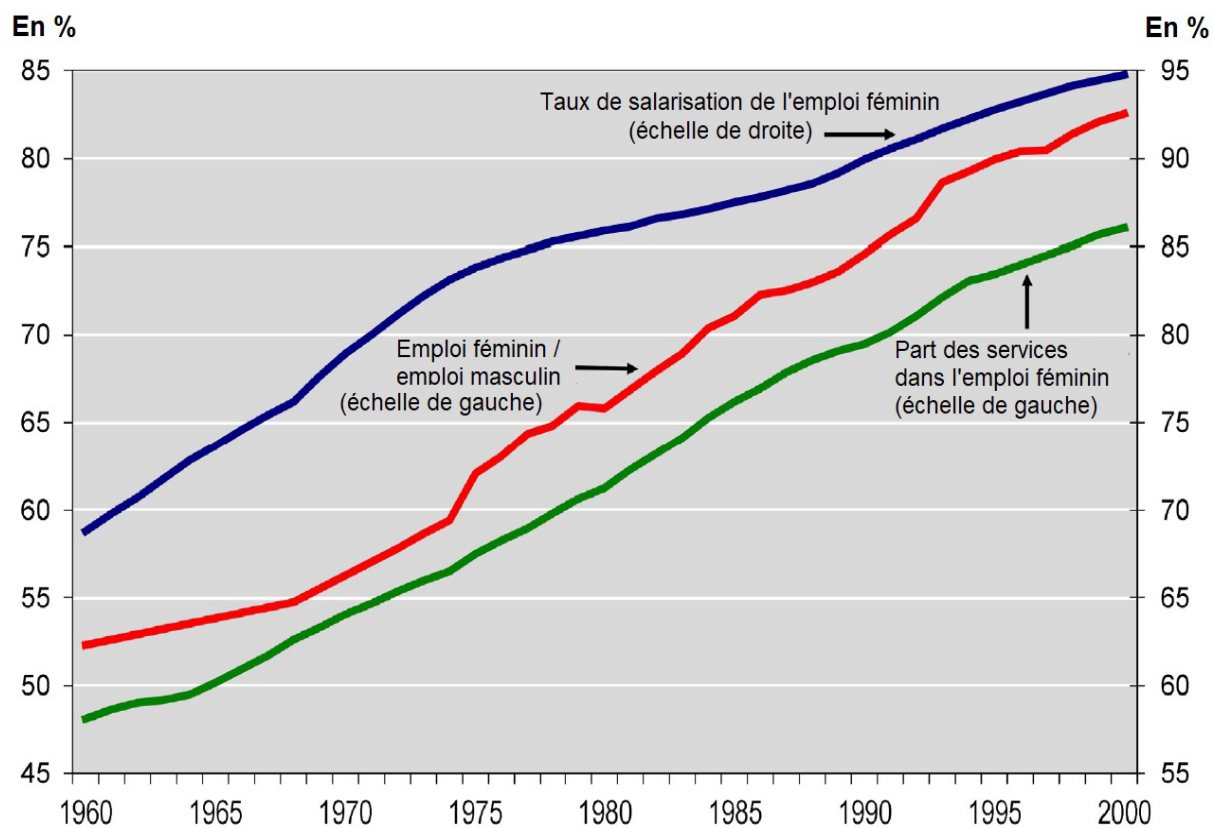
Évolution des métiers en France depuis 30 ans (en %)



Source : d'après Charline BABET, « Comment ont évolué les métiers en France depuis 30 ans ? Forte progression des métiers du tertiaire et des métiers les plus qualifiés », DARES (Direction de l'Animation de la Recherche, des Etudes et des Statistiques) analyses, janvier 2017.

DOCUMENT 2

Trois grandes tendances de l'emploi des femmes entre 1960 et 2000



Lecture : En 2000, l'emploi féminin représentait 92,5 % de l'emploi masculin.

Source : d'après Michel HUSSON, « L'emploi des femmes en France depuis 1960 », *La revue de l'IRES (Institut de Recherches Économiques et Sociales)*, mai 2018.

DOCUMENT 3

Depuis le début des années 1960, les femmes ont massivement investi le marché du travail. Le taux d'activité¹ des femmes a fortement augmenté : de 46 % au début des années 1960, il est passé à 67,2 % en 2017 pour les femmes de 15 à 64 ans. Dans le même temps, celui des hommes s'est réduit, passant de 89 % à 75,6 %, sous l'effet de l'allongement de la durée des études [...].

C'est un changement majeur. Au sein des couples, la norme n'est plus celle de la femme au foyer, mais celle du ménage à double apporteur de revenu.

Cela ne signifie pas que les femmes n'ont jamais travaillé, dans l'histoire, mais que leur activité n'était pas, le plus souvent, rémunérée. Une partie des évolutions décrites pour la période 1960-2017 résulte de l'intégration à la sphère marchande d'un travail invisible et gratuit (épouse d'agriculteurs, d'artisans, de commerçants, etc.). Mais elle ne s'y réduit pas. Et l'intégration au salariat, donc au travail rémunéré, change la donne.

La volonté d'indépendance financière, d'indépendance tout court, a conduit les femmes, à partir des années 1960, à s'insérer dans les études et dans l'emploi bien plus massivement qu'elles ne l'avaient fait auparavant. La croissance économique des Trente Glorieuses a facilité cette insertion (besoin important de main-d'œuvre), en même temps qu'elle en a résulté. De force d'appoint, les femmes sont devenues partie prenante de la population active. Elles représentent 48,8 % de la population active en 2017 et 49,8 % des salarié.e.s.

Source : Louis CHAUVEL, Anne LAMBERT, Dominique MERLLIE, Françoise MILEWSKI,
Les mutations de la société française, 2019.

1 : Le taux d'activité correspond au nombre d'actifs rapporté à l'ensemble de la population en âge de travailler. On considère comme étant en âge de travailler les personnes âgées de 15 à 64 ans.